



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
COMMUNE DE LA ROQUE-EN-PROVENCE

**EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10/09/2025

L'an deux mille vingt-cinq, à 18h30

Nombre de Conseillers

- En exercice 6
- Présents 4
- Votants 4
- Absents 2
- Exclus 0

Etaient présents :

- ARGENTI Alexis
- BALDINI Murielle
- CORSO Scylia absente non excusée
- BARRIERE Joël
- GUILLEMETTE Thierry
- MIRONNEAU Nathalie absente non excusée.

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur ARGENTI Alexis, Maire en exercice.

Monsieur BARRIERE Joël a été nommé secrétaire de séance

Date de Convocation : 04-09-2025

Date d'affichage : 04-09-2025

Objet : D-2025-09-04 : Demande de Dotation d'Aménagement cantonale 2024

En raison d'une double obtention de subvention concernant le Réfection d'un mur de soutènement sur la parcelle B57.

Monsieur le Maire propose d'adresser un courrier au Département des Alpes-Maritimes afin de changer la destination de la subvention, et de la reporter sur la construction d'un Columbarium pour un montant de 10 624.99 Euros.

-Devis n°1 : MURAIRE :

Travaux concernant l création d'un columbarium sur la Commune de La Roque-en-Provence

Montant total des HT : 10 624.99 €

Le Conseil Municipal a voté à L'UNANIMITE la décision de changer de destination la DCA 2024.

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus

AR Prefecture

006-210601076-20250910-D_2025_09_04-DE
Reçu le 26/09/2025

Acte rendu exécutoire dès son envoi en Préfecture des Alpes-Maritimes